

Universitätsbibliothek Paderborn

**Censvra Sacræ Facultatis Theologiæ Parisiensis, In
Librum cui titulus est: La Défense de l'authorité de N. S.
P. le Pape, ..., contre les erreurs de ce temps, Par Iacques
De Vernant, à Mets, 1658**

Université <Paris> / Faculté de Théologie

Parisiis, 1665

Declaration de M. François Guillou, Bachelier en Theologie, faite à
l'occasion de quelques propositions contenuës dans ses Théses de
mineure ordinaire, lesquelles ont été effacées par les Députez de ...

urn:nbn:de:hbz:466:1-14744

148 Censure de la Faculté de Theologie de Paris,
pugne à la vérité de l'Evangile, ne peut Evangelicæ veritati illa refragari.
point estre probablement soutenuë. possunt probabiliter sustineri.

Declaration de M. François Guillou,
Bachelier en Theologie , faite à
l'occasion de quelques propositions
contenues dans ses Théses de mi-
neure ordinaire , lesquelles ont esté
effacées par les Députez de la Fa-
culté, selon l'ordre qu'ils en avoient
receu de la mesme Faculté.

JE reconnois & confesse que la Iuris-
diction des Evesques est de droit di-
vin, & qu'elle vient immédiatement de
Iesus-Christ : que les Evesques sont ve-
ritablement Iuges dans les Conciles ge-
néraux, & que le Pape doit prononcer
selon leurs jugemens: Et mon inten-
tion n'a point esté de dire rien de con-
traire à cela dans ma Thèse, de laquelle
quelques-vns se sont plaints. En foy de
quoy i'ay signé cette presente declaration
le 14. Ianvier, 1656. Signé, GUILLOU,
avec paraphe.

Declaratio M. Francisci
Guillou , facta occasione
aliquot propositionum in
suis Thesibus minoris or-
dinariae contentarum, quas
Sacra Facultas per suos
deputatos deleri curavit.

A Gnosco & fateor Episcopo-
rum jurisdictionem esse juris
divini, & esse immmediatè à Chri-
sto, eosque in Concilis generali-
bus vere esse judices, atque in ijs
ex eorum judicijs S. Pontificem pro-
nunciare: neque quidquam in mé-
thesi, de quâ nonnulli conquesti
sunt, contrarium dicere intendi. In
cujus fidem h̄ic subscripsi die 14.
Jan. 1656. Signatum, GUILLOU,
cum syngrapha.

